

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
Du mardi 09 mai 2023

Nombre de

conseillers

En exercice : 8

L'an deux mille vingt-trois le neuf mai à 18 heures 25

Présents : 6

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Votants : 8

Pour : 8

Etaient présents : Laurent MASSON, Catherine GAUBERT, Roger BRUN, Sonia FAGOT, Isabelle LELIARD, Dominique MONNIER.

Contre : 0

Abstention : 0

Absents : Valentin TRESY (procuration à Catherine GAUBERT), Pierre MIDOL (procuration à Laurent MASSON)

Date de  
convocation :  
21/03/2023

Date d'affichage :  
21/03/2023

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

**OBJ.**

**Acquisition de 3 parcelles à l'euro symbolique suite à la procédure d'alignement de la RD 257**

Suite à l'arrêté d'alignement de la route et au plan de division de Géomètre-Expert, le Département entreprend l'opération globale de régularisations foncières de la place attenante à la RD 257, sur le Territoire de la commune de CHAUSSENANS.

Le Conseil, à l'unanimité,

*Accepte* l'acquisition de 3 parcelles à l'euro symbolique désignées ci-dessous :

- *Parcelle Section U 781 Superficie 147 m<sup>2</sup>,*
- *Parcelle Section U 785 Superficie 45 m<sup>2</sup>,*
- *Parcelle Section U 786 Superficie 49 m<sup>2</sup>*

Le transfert de propriété sera formalisé par un acte administratif.

*Autorise* le maire à signer tout document s'y afférant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

**Le Maire, MASSON Laurent**



**La Secrétaire de séance, Isabelle LELIARD**

